



Bienvenue à Landrethun-lez-Ardres



**Edition
Janvier
2024**

Livret d'accueil des nouveaux arrivants

S o m m a i r e

* Le mot d'accueil du maire	Page 3
* Landrethun, un patrimoine à découvrir	Page 4
* Le conseil municipal	Page 5
* Un peu d'histoire et de géographie	Page 6 et 7
* Une municipalité à votre service	Page 8
* Le patrimoine communal	Page 9
* Communication et assistantes maternelles	Page 10
* Les écoles de Landrethun et du secteur	Page 11
* Les documents administratifs	Page 12-13
* Les numéros utiles	Page 14-15
* Et pour nos déchets ??	Page 16
* Nos artisans	Page 17
* Les associations	Page 18-19
* A bientôt	Page 20



Horaires des permanences MAIRIE

Mardi :	14h00 à 17h00
Jeudi :	10h00 à 12h00
Vendredi :	14h00 à 17h00
Samedi :	9h30 à 11h30

Permanences de Monsieur le Maire

Le mardi de 14h30 à 16h15
Le samedi de 10h30 à 11h30
Ou sur R.D.V.

Pays des fraises



Mairie de Landrethun – lez – Ardres

7 Rue du Stade

Tél : 03.21.35.42.46

Email : contact@landrethun-lez-ardres.fr



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers nouveaux concitoyens,

Vous avez choisi de vous établir à Landrethun-lez-Ardres et je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue dans notre commune.

Ce fascicule d'accueil a pour objectif de vous présenter notre village. Elle regroupe toutes sortes d'informations utiles à votre installation et à vos premières démarches. Avec cette documentation, complète et actualisée, nous cherchons à vous accompagner et à faciliter, si nécessaire, votre intégration dans un nouvel environnement où la vie associative, culturelle et sportive, est particulièrement riche. Vous y découvrirez les nombreux services communaux à votre disposition, les artisans, les établissements scolaires, les associations....

La qualité de la vie et le bien-être de la population se construisent ensemble, avec toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'évolution de la commune. Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein d'associations ou en participant aux multiples animations que nous vous proposons tout au long de l'année. Les festivités locales rythment agréablement les saisons : carnaval, ducasse et brocante, randonnée des fraisières, kermesse de l'école, marché de Noël, etc...

Notre commune bouge, notre commune change !!!! Chaque jour, les élus et le personnel municipal œuvrent pour que chacun puisse y trouver sa place et s'épanouir dans un cadre de vie que nous nous attachons à rénover dans le respect des préoccupations environnementales. D'ailleurs, en 2023, notre commune sera proposée au jury régional pour le label « UNE FLEUR » dans le cadre des Villes et Villages Fleuris du Pas de Calais.

Je vous assure de la volonté de la municipalité d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants pour prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions. Même si notre commune est bien équipée en infrastructures, vous arrivez à la campagne, avec ses charmes mais parfois aussi avec ses contraintes. A ce titre, vous trouverez dans les prochaines pages l'équipe qui œuvre à mes côtés, avec dynamisme, au service de la population.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue et garderai régulièrement contact avec vous par l'intermédiaire de notre journal communal, nos bulletins municipaux et notre site Internet.

Votre maire,

Gabriel Berly

Un patrimoine à découvrir !



Site officiel de la commune



pays des fraises




Villes
LE LABEL NATIONAL
et Villages
DE LA QUALITÉ
Fleuris
DE VIE

L'équipe Municipale 2020



Maire :
M. BERLY Gabriel



1ère Adjointe :
Mme LECLERCQ Anne-Charlotte
Responsable du personnel lié à la vie scolaire
* Affaires scolaires



2ème Adjoint :
M. LELEU Jean-Paul
Urbanisme, C.C.A.S.



3ème Adjoint :
M. DESBARBIEUX Patrick
Environnement



4ème Adjoint :
M. VALQUE Bruno
Travaux
Relation avec les associations



Le conseil municipal est composé de : (De gauche à droite)

En haut : DUFLOS Régine, LESTOQUOY Sandrine, POLLET Aurore, COOLOS Stéphanie, LARUE Frédéric, DECOUFOR Antoine

Au milieu : BOYEZ François, LEDOUX Geoffrey, DEVYNCK Romain, DECHERF Mickaël

En Bas : VALQUE Bruno, LECLERCQ Anne-Charlotte, BERLY Gabriel, LELEU Jean-Paul, DESBARBIEUX Patrick

Un peu d'histoire

Notre commune a d'abord été connue sous la forme Landringatum et de Landringetum en **1084**. On la retrouve orthographiée Landerthum en **1209** et enfin sous sa forme actuelle en **1543**. Ce nom serait d'origine **Germanique**. En effet le suffixe germanique « -ING » indiquant une appartenance, y est associé à ce qui semble être un nom d'homme germanique, soit **Landar**. Il s'agirait donc d'un lieu ayant appartenu à un dénommé Landar, le suffixe thum issu du vieux saxon « **tun** » signifiant « ferme », vient préciser la nature de l'endroit possédé. Ainsi, Landrethun est la « ferme de Landar », l'adjonction lez Ardres étant beaucoup plus récente.



Des grands personnages

Au moyen âge, le village était l'une des 26 seigneuries du comté de Guînes, seigneurie qui releva successivement des Calonne, des Bellay et des Wicquet.

C'est là tout ce que les sources dévoilent sur le passé médiéval de Landrethun. Au 17^{ème} siècle, ce fut le Marquis de Rouville qui élit domicile dans l'une des plus vieilles ferme du village qui portait le nom de « ferme des templiers », plus tard propriété de Saint Just et Larué.

Landrethun fut épargné par les bombardements de **1944**, ce qui donna l'idée aux habitants d'ériger en reconnaissance de ce bienfait, un sacré cœur.

Et de géographie

La superficie de Landrethun-lez-Ardres est de 579 hectares. Elle est au centre du triangle Calais / Saint-Omer / Boulogne-sur-Mer, se situant en tant que zone de transition entre la Flandre maritime et les collines de l'Artois, un paysage plat au nord de la commune et un paysage vallonné au sud.

La commune fait partie de l'arrondissement de Calais et du canton de Calais 2. Elle a intégré le territoire du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale en 2000. Elle est à proximité des bassins d'emplois du Calaisis (25 minutes), de l'Audomarois (30 minutes), du Boulonnais (30 minutes) et même du Dunkerquois (40 minutes).

Le nombre d'habitants est de 760 habitants (recensement communal début 2018). La population est largement répartie sur les hameaux.



Répartition approximative

Centre Village	300 habitants
Yeuse	160 habitants
West Yeuse	140 habitants
Le Val	120 habitants
Le Fresne	50 habitants
Le Bois	20 habitants

Evolution de la population

1968	1975	1982	1990	1999	2005	2013	2016	2022
414	399	469	568	599	689	709	744	789

Intercommunalité :

Landrethun fait aussi partie de la CCPO (Communauté de Communes Pays d'Opale) depuis le 1er janvier 2014. La CCPO est composée des communes de l'Ardrésis, des Pays de Guines, Licques et Hardinghem au sein d'une structure intercommunale. Le sens premier de l'intercommunalité est de rassembler, mutualiser les moyens de plusieurs communes qui sont confrontées aux mêmes problématiques pour faire émerger des projets en commun. La CCPO rassemble 23 communes, pour une population de 25.200 habitants. Son objectif est de proposer des services, des investissements susceptibles de profiter à l'ensemble de la population qui y réside, y travaille ou y séjourne. Tout savoir sur le site www.cc-paysdopale.fr ou au 03.21.00.83.33

Une municipalité à votre service

La Mairie

Au secrétariat de la mairie, Stéphanie GILLIOT vous accueille. Stéphanie gère les budgets, la paye et la facturation, organise les réunions du Conseil Municipal, rédige les délibérations et arrêtés. Elle gère l'état civil, les élections, la coordination école, l'urbanisme et les documents administratifs.

La cantine et ses atouts

Les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais. Nous proposons des menus variés et équilibrés, supervisés par une diététicienne. Pour inscrire vos enfants à la cantine, il suffit de se rendre sur l'application Citiviz 2 semaines à l'avance et de commander et payer les repas. Un tarif unitaire de 3€ est demandé aux familles.



La Garderie

Il est possible de laisser vos enfants à la garderie le matin et le soir. Les factures sont remises selon un planning fourni en début d'année scolaire. Les tarifs dépendent de l'horaire.

Le Personnel lié à l'école et à la garderie

- M. Aurélien LAVOYE
Agent technique Cuisinier
- Mme Séverine LACROIX
Agent technique ATSEM
- Mme Malika BEURAIN
Agent technique ATSEM
- Mme Marjorie THIREZ
Agent technique polyvalent
- Mme Ludivine DESOTEUX
Agent technique Polyvalent



Le personnel technique

Le village est entretenu par des agents techniques

- M. Frédéric BAUDART
- M. Aurélien LAVOYE (le mercredi)
- M. Camille LEDUC (Contrat saisonnier)

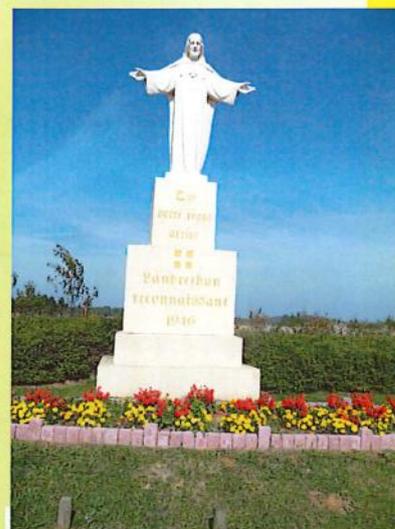


Le patrimoine communal

La commune possède quelques équipements publics regroupés dans le centre du village :

- Un atelier technique et une petite salle pour associations
- La mairie
- L'école derrière la mairie
- Une salle multi-activités
- Un terrain de football, son vestiaire associé à une salle associative
- Un espace - loisirs composé d'une aire de jeux pour 1 à 14 ans, d'un terrain de pétanque, d'un mini-terrain de basket, d'un parcours de santé et d'un city stade.
- Un verger communal près du terrain de football
- L'église et deux cimetières
 - * Un près de l'église
 - * Un autre, plus récent situé à proximité du terrain de football.
 - * Un columbarium.

La commune est propriétaire d'un ancien presbytère réhabilité en 2010 en 2 logements.



Salle multi activités « Le Bois Clet »

En 2015, nous avons transformé notre ancienne salle des fêtes (à droite) en vestiaire de football + salle associative. Dans le même temps, une nouvelle salle multi-activités (notamment pour location pour repas de famille) a été construite (à gauche). Elle est équipée d'une cuisine avec four air-pulsé, armoire froide, élément 4 feux, lave-vaisselle, etc... Le tarif de location pour 2023 est de 300€ pour les habitants de Landrethun et de 450€ pour les extérieurs. A cela sera ajouté les frais de consommation électrique et la casse.



D 227
**LANDRETHUN
LEZ ARDRES**

Site officiel de la commune



La municipalité a mis en place un site internet où vous pouvez retrouver toutes les informations sur la commune, telles que les dates des prochaines manifestations, les différentes associations, l'état civil, les travaux, etc...

www.landrethun-lez-ardres.fr



Venez-nous rejoindre sur Facebook à l'adresse :
[Mairie de Landrethun-les-Ardres](https://www.facebook.com/Mairie-de-Landrethun-les-Ardres)

En début d'année, la commune édite son journal communal plein d'originalités, de photos et surtout de souvenirs. Ce journal existe depuis 1990. Demandez-le en Mairie lors de votre arrivée pour votre inscription

**Un journal
communal**

Vous Voulez rester informé sur l'actualité de notre village, vous pouvez télécharger notre application Cityall en scannant le QR Code ci-dessous ou en tapant dans Google « Cityall » puis Télécharger l'application CityAll soit par l'App Store ou par Google Play



Les Assistantes Maternelles

Mme BRULIN Nathalie

109 Route de Licques

Tél : 03.21.36.39.23

- Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 10 ans
- Agrément en périscolaire pour 1 enfant de 2 à 12 ans

Mme CARON Lysiane

370, rue du Fresne

Tél : 03.21.82.67.47

- Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 18 ans + Agrément de 2 enfants de 2 à 18 ans
- Agrément en périscolaire pour 1 enfant de 2 à 18 ans

Mme HEMBERT Sylvie

428 rue de l'église

Tél : 03.21.82.98.09

- Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans
- Agrément en périscolaire pour 2 enfants de 2 à 18 ans

Mme Touret Sabrina

284 route de Licques

Tél : 06.70.84.93.90

- Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 18 ans
- Agrément en périscolaire pour 2 enfants de 2 à 18 ans

Mme CROQUELOIS Emeline

786 route du Val

Tél : 06.81.05.11.66

Agrément pour 3 enfants

L'enseignement

L'école des Lilas possède 5 classes, de la maternelle au CM2.
Le directeur d'école est M. Jean-Yves SAISON
Tél. : 03.21.82.04.13

- Tout Petit, Petit et Moyenne Section avec Mme Hélène SAISON
- Grande Section et en partie CP avec Mme Bénédicte HEMBERT
- CP (en partie) et CE1 avec M. Jean-Yves SAISON
- CE2 et CM1 (en partie) avec Mme Fabienne JONES
- CM1 (en partie) et CM2 avec Madame Isabelle LEGRAND

Pour inscrire vos enfants :

Présentez-vous à la mairie avant de venir à l'école.

Munissez-vous du livret de famille, du carnet de santé éventuellement d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé et d'un certificat médical précisant qu'il est apte à fréquenter l'école en cas de première scolarisation.



Les Collèges d'Ardres

Collège de l'Europe
251 avenue Charles De Gaulle
62610 ARDRES
Tél : 03.21.35.40.81

Collège Notre Dame De Grâce
62 esplanade Maréchal Leclerc
62610 ARDRES
Tél : 03.21.35.42.28

Les lycées de Calais

Lycée et LEP Pierre de Coubertin
320 boulevard du 8 Mai
62100 CALAIS
03.21.46.88.00

Lycée Sophie Berthelot
224 boulevard Gambetta
62100 CALAIS
Tél : 03.21.19.77.77

Lycée Saint Pierre
* Professionnel
71 rue Chantilly
* Général Rue du Four à chaux
62100 CALAIS
Tél : 03.21.00.71.71

Lycée H.Q.E.
Léonard de Vinci
Rue Martin Luther King
62100 CALAIS
Tél : 03.21.19.07.21

Lycée Professionnel du Détroit
200 Rue Guillaume Apollinaire
62100 CALAIS
Tél : 03.21.96.43.83

Lycée d'enseignement professionnel du bâtiment
rue Normandie Niémen
62100 CALAIS
03.21.19.59.79

Les ramassages scolaires pour Ardres et Calais s'effectuent aux hameaux du Fresne, de Yeuse, de West-Yeuse et place de la Mairie.





Comment obtenir les documents en Mairie

Listes électorales

Pour s'inscrire comme électeur dans une commune, il faut faire votre demande. Pour l'inscription, il faut :

- avoir la nationalité française
- avoir au moins 18 Ans
- jouir pleinement de ses droits civiques et politiques

Les pièces à fournir sont :

- le formulaire d'inscription
- une copie de la carte d'identité
- un justificatif de domicile. Ces mêmes pièces vous seront demandées pour un simple changement d'adresse



Le Recensement militaire

Filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de la préparation à la défense, mais également pour s'inscrire aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Si vous avez plus de 16 ans, faites vous régulariser le plus rapidement possible.

Les pièces à fournir sont :

- La carte d'identité
- Le livret de famille



La carte d'identité ou passeport

Pour renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, il y a lieu de s'adresser aux mairies d'Ardres ou de Calais.

Pour connaître les pièces nécessaires, vous pouvez vous connecter au site de la préfecture ci-dessous

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-Identite-Passeport-Etat-civil/Carte-nationale-d-identite#!/Particuliers/page/N358>



Notre commune disposait d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) entré en vigueur le 14 aout 2008 qui régissait tout l'urbanisme au sein du village. Mais depuis le 1er novembre 2019, nous dépendons d'un P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) à l'échelle de la C.C.P.O., notre intercommunalité.

Certificat d'urbanisme

Il existe 2 types de demande de certificat d'urbanisme : le CUa (certificat d'urbanisme d'information), à établir par la mairie) et le CUB (certificat d'urbanisme opérationnel) qui part à la C.C.P.O.

Les pièces à fournir sont :

- Imprimé à remplir
- plan de situation
- plan de terrain ou du projet (CUB) suivant l'objet de la demande

Les personnes habilitées à obtenir le document sont le pétitionnaire, le géomètre ou le notaire.

Le délai d'instruction est d'un mois pour le CUa et 2 mois pour le CUB.

Déclaration préalable

Les pièces à fournir sont :

- imprimé à remplir
- plan de situation du terrain
- plan de masse côté
- plan + photo de l'existant + photomontage
- plans du projet - Croquis 3 faces

Le tout en 4 exemplaires datés et signés par le pétitionnaire

Les personnes habilitées à obtenir le document sont le propriétaire ou un mandataire.

Le délai d'instruction est d'un mois sauf demandes de pièces complémentaires.

Les travaux concernés pour la déclaration sont : le ravalement de façade , les clôtures, les piscines non couvertes dont la dimension est comprise en 10 et 100 M², les vérandas, les terrasses ou abris divers et de manière générale toute construction en 2 et 20 M² les châssis de toit et de manière générale toute les modifications extérieures d'une construction, portes, fenêtres, les panneaux solaires, les antennes paraboliques de plus de 1 m de diamètre, les climatiseurs implantés sur les façades, etc...



Permis de construire

Pour se procurer un permis de construire les pièces à fournir sont :

- imprimé à remplir
- plan de situation du terrain
- plan de masse côté
- schéma des façades
- coupe avec mention du terrain Naturel
- photos, et plans de l'existant
- insertion dans le site
- plan du projet.

Le tout en 4 exemplaires minimum, suivant l'importance du projet, datés et signés par le pétitionnaire.

Les personnes habilitées à obtenir le document sont le propriétaire ou un mandataire.

Le délai d'instruction est de 2 mois sauf demande de pièces complémentaires.

Médecine



Médecin de garde – secteur Ardres / Les Attaques – 03 21 71 33 33

Ardres 62610

Dr BERNAKI - 115, rue du Dr Lancet – 03 21 35 99 74

Dr VANBAELINGHEM -115, rue du Dr Lancet - 03 21 34 07 98

Dr LABBE -115, rue du Dr Lancet - 03 21 34 07 98 ou 03 21 35 99 74

Dr LEFEBVRE - 70, rue Léon Delacre - 03 21 35 41 65

Bayenghem-lès-Eperlecques 62910 Maison de santé

Dr STORME – 03 21 98 45 28 - 4871, Rue de Monneconvé

Nordausques 62890

Dr LEFETZ – 03 21 36 32 20 - 915, Route nationale

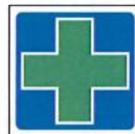
Tournehem sur la hem 62890

Dr ROGER - 27 rue du Gal de Gaulle – 03 21 35 63 42

Gendarmerie
nationale



Ardres: 03.21.82.17.17
Audruicq : 03.21.82.30.17



Soins infirmiers
à domicile

Centre

Antipoison

(Nord Pas-de-Calais Picardie Haute-Normandie)

0800 59 59 59



Mme POURRE - 03 21 85 68 22 ou 06 21 12 47 44 de Landrethun

Mme DAMIE- 06 22 70 30 94 de Landrethun

Mme GLORANT – 03 21 35 50 51 ou 06 60 66 50

Mme SAMELOT – 06 22 61 95 71

Mme MAGNIER – 03 21 96 99 42 ou 06 81 83 84 11

Mme PICCOU – 06 10 60 40 63

TRÉSOR PUBLIC

Calais: 03.21.46.14.90



Association
Aide Ménagère

A.M.B. 430, Avenue de Calais
62610 ARDRES
Tél : 03 21 82 10 83

Orthophoniste

Ardres 62610

Mme MARANDIN – 63, rue du Maréchal Foch – 03 21 35 65 77

Mme HOUSSIN - 91, espl. Maréchal Leclerc - 03 21 34 64 39

Mme DUFLOS - 91, espl. Maréchal Leclerc - 03 21 34 64 39

Nordausques 62890

Mme LEPERS – 392, RN 43 – 06 73 71 64 44

Ambulances

Ardres 62610

Ambulances Ardresiennes Beyaert – 03 21 35 40 10

Audruicq 62730

Ambulances Baillard – 03 21 35.31.54

Nordausques 62890

Ambulances de l'Hermitage – 03 21 35 60 69 ou 03 21 35 32 65



Pharmacie

Ardres 62610

M. DANNEL -7, place Belle Roze -

M. TRESSENS - 40, place d'armes -

Bois en Ardres 62610

M. DEMAREST - 382, avenue du rossignol - 03 21 82 23 33

Nordausques 62890

Mme LIEVIN - 372, RD9 43 -

Tournehem sur la hem 62890

Mme LEFEBVRE - 8, place comtesse Mahaut d'Artois

03 21 35 41 34

03 21 35 42 03

03 21 35 65 23

03 21 35 60 43



Oto—Rhino— Laryngologiste

Ardres 62610

M. Eric Deladrière

380, avenue du Général de Gaulle
03 62 2760 44

0 810 333 754 

Pédicure - Podologue



Ardres 62610

M. BERTIN - 91, espl du Maréch Leclerc 03 21 96 95 04

Bois en Ardres 62610

M. BOUTOILLE - 470 av du Rossignol - 03 21 36 77 78

Kinésithérapeutes



Landrethun-lez-Ardres 62610

M. DE TROIJ 03 21 19 26 08

Ardres 62610

M. et Mme CAPON - 03 21 35 48 55

M. DUCLERMORTIER - 03 21 35 42 42

Mme SAVARY - 03 21 35 42 42

Mme FASQUEL - 03 21 35 42 42

M. TARKOWSKI 06 83 24 91 01

Licques

M. KOMASA 03 21 36 78 78

Bois-en-Ardres 62610

M. ARCHALOUS 03 21 36 77 78

Tournehem-sur-la-Hem 62890

M. IDE - 03 21 28 08 08

Pompes funèbres



Ardres 62610

Pompes funèbres Groupe Beyaert - 677, avenue de la Cense-Hébron - 03 21 35 49 59

Audruicq 62370

Pompes funèbres Pérart - 193, rue du Calais -

03 21 36 85 16

Pompes funèbres Bayard - 95 Rue Edmond Dupont

03 21 35 31 54

Licques 62850

Pompes funèbres Wacquet—100 rue du Bourg -
03.21.35.02.81

Nordausques 62890

Pompes funèbres de l'Hermitage 767, route nationale
03 21 35 60 69



Dentistes

Ardres 62610

Dr DEBRIL - 445, avenue du rossignol -

Dr DYMON - 197, avenue E. Ranson -

Drs LEFEBVRE, VERCRUYSE, BARRON et MERLIN
78, place d'armes -

Dr QUINTIN Pierre Etienne—138 bd Constantin Senlecq -

Licques 62850

Drs VERFAILLIE Georgie et Anne-Sophie

Guînes 62340

Dr MAES-THOMAS Sophie

Dr AMBRE Sylvie

03 21 35 25 68

03 21 35 42 20

03 21 35 48 27

09 82 43 52 20

03 21 35 08 89

03 21 35 26 55

03 21 35 22 80



N
U
M
E
R
O
S

U
T
I
L
E
S

15

Déchèterie de Louches

Adresse : Route d'Ardres 62610 LOUCHES
Tél : 03.21.97.57.31

Horaires

Du lundi au samedi : 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 18h00

Le Dimanche : 9h00 à 12h00



Veillez sortir vos bacs la veille au soir

CALENDRIER 2023

Louches, Nielles-lez-Ardres
Autingues,
Landrethun-lez-Ardres

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	31 V	31 L	31 J	31 M	31 M	31 D	31 D

● Ordures ménagères



● Emballages



● Fermentescibles



● Verre



PAYS d'OPALE
Généralistes de Commerce
Le port de la mer de France

Borne textile

Celle-ci se trouve sur le parking face à l'église.

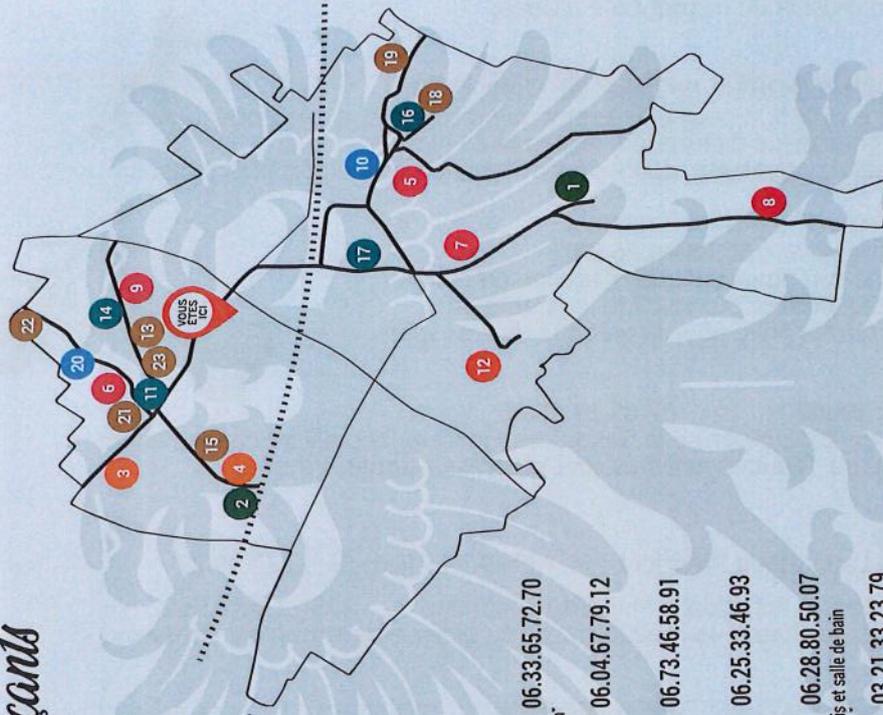
Vous pouvez déposer vos vêtements, vos linges de maison (petites taches et vêtements déchirés acceptés), vos chaussures (même orphelines), vos sacs à main et autres articles de maroquinerie. Pour cela, les vêtements doivent être propres et emballés dans des sacs plastiques d'une contenance de 50 litres maximum.

Sont exclus de cette collecte les articles non textiles, les matelas, les sommiers, les moquettes, les toiles cirées, les chutes de textiles de confection, des chiffons usagés en provenance des entreprises, les vêtements sales ou humides.



Nos artisans locaux

*Nos artisans, producteurs et commerçants
à votre service !*



- | | | |
|-----------|---|----------------|
| 1 | L'Orée du Bois
Camping - François Denis | 03.21.82.67.15 |
| 2 | Les p'tits Colibris
Hébergement insolite | 06.13.71.62.54 |
| 3 | Nath Evenements
Organisation de spectacles | 03.21.00.95.95 |
| 4 | Géraldine WAGUET
Épicerie ambulante | 06.40.09.54.41 |
| 5 | Ferme Maillard
Vente produits laitiers et fraises de pleine terre | 03.21.35.45.03 |
| 6 | Ferme des Fraisiers
Vente de fraises - Distributeur Automatique | 03.21.35.46.60 |
| 7 | Perle de Fraises
Vente de fraises - Distributeur Automatique | 06.25.97.83.61 |
| 8 | Les Fraises d'Antan
Vente de fraises de pleine terre | 06.09.32.59.77 |
| 9 | Magniez Christian
Producteur de fraises | 06.44.78.87.75 |
| 10 | ETA DECOUFOUR
Travaux agricoles - Vidange et assainissement | 03.21.82.84.89 |
| 11 | Sté Picquart
Travaux publics - Transport - Broyage | 06.84.58.29.61 |
| 12 | Pilipili Web
Ingénierie informatique | 06.63.65.75.76 |
| 13 | M & J Menuiserie
Agencement intérieur/extérieur | 06.80.00.60.62 |
| 14 | Caron Bruno
Maçonnerie | 03.21.82.67.47 |

- | | | |
|-----------|---|-----------------------|
| 15 | Sarl Catez & fils
Construction neuve et rénovation* | 06.33.65.72.70 |
| 16 | Sarl Littoral Renov
Maçonnerie Générale | 06.04.67.79.12 |
| 17 | BÂTIMENT 2ML
Maçonnerie | 06.73.46.58.91 |
| 18 | Axelec
Electricité Industrielle | 06.25.33.46.93 |
| 19 | Frédéric Six
Pose de poêles à granulés et bois et salle de bain | 06.28.80.50.07 |
| 20 | Valentin Fontaine
Vidanges - Débouchage | 03.21.33.23.79 |
| 21 | Berly Stéphane
Tout travaux en hauteur | 06.21.66.63.62 |
| 22 | Recup Bois
Jardinierie - Paillage bois | 06.13.48.34.28 |
| 23 | A.B.C. Littoral
Rénovation intérieure | fred.larue@wanadoo.fr |



**Landrethun
lez-Ardres**

Vie associative et culturelle

L'amicale de l'école des Lilas

Président : Mme VAITANAKI Bernadette 06.23.84.82.87

Le but premier est de faire profiter à chaque enfant de l'école des Lilas, d'activités extra-scolaires (voyage de fin d'année, ...)

Tous les parents (environ 80 familles) + les enseignants, sont adhérents et organisent tout au long de l'année des manifestations pour financer ses réalisations

Le Football-club de Landrethun

Président : M. ISIDORE Cédric 06.20.43.69.24

Une équipe en troisième division de district Côte d'Opale

NRGYM Landrethun

Présidente : Mme MOISON-VERDIERE Nathalie 06.77.99.43.79

Cette association, créée en 2015, a pour but la pratique d'activités, de détente et les loisirs comme la marche, la gymnastique d'entretien, la balade à vélos
Chaque lundi soir, à la salle polyvalente, cours de gymnastique douce puis plus tonique

A.S. Buggy 2000

Président : M. Touret Steeve 06.88.84.26.36

Cette association, comme son nom l'indique, s'adonne au plaisir automobile en buggy. L'association, forte d'une quarante de licenciés, dispose d'un terrain privé pour la pratique de leur sport

Nature et traditions

Présidente : M. VALQUE Bruno 07.85.14.55.06

Cette association créée en 2013 organise la Rando des Fraisiers, accueillant chaque année des centaines de marcheurs. D'autres activités sont en projet (sorties, voyage, ...)

Les sociétés de Chasse

La société de chasse de Landrethun Président : M. HEMBERT Alexis 06.58.22.99.27

La Nouvelle société de chasse. Président : M. BERLY Stéphane 06.21.66.63.62
Elles gèrent les territoires de chasse, le repeuplement du gibier et la saison de chasse

L'U.N.C.

Président : M. DESBARBIEUX Patrick 06.75.28.58.65

C'est le club des Anciens combattants. Il gère les différentes manifestations patriotiques, ravive le devoir de mémoire et remet des colis en fin d'année à ses membres

Le Club du 3^{ème} âge

Présidente : Mme DUHAUTOY Cécile 03.21.35.09.88

Ce club se réunit le mardi après-midi dans la salle des associations près de l'église.
Jeux de cartes, causeries, cadeaux et sorties rythment leur activité

La folie des pinceaux

Présidente : Mme Evrard Andrée 03.21.82.85.29

Ouvert à tous, le club accueille chaque jeudi après-midi les personnes appréciant le pinceau et le bricolage autour de différents thèmes (Noël, le printemps, carnaval, etc..)

L'association des chapelles

Président : M. FASQUEL Michel 09.72.28.24.48

L'association est en charge de l'entretien et de la restauration des 2 chapelles du village

Billard Club de Landrethun

Président : M. LELEU Jean-Paul 06.85.40.88.29

Un billard est installé dans la salle des aînés près de l'église.



Vie associative et culturelle

Le comité des fêtes et de l'environnement

Le comité des fêtes a été modifié en association depuis 2019. C'était auparavant une commission communale. Elle est associée à l'environnement

Ceci comprend :

- La cueillette des œufs de Pâques
- Le carnaval
- Le Parcours du Cœur
- La ducasse – brocante
- Le marché de Noël
- L'arbre de Noël
- Le concours des maisons fleuries
- La participation à « Haut de France propres »
- La bourse aux plantes
- Etc.....



Tout habitant de la commune est le bienvenue pour leur donner un coup de main dans la limite de vos disponibilités. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie



Le C.C.A.S. est un établissement public qui intervient dans l'aide et l'action sociale selon les besoins des personnes concernées. Des actions sont menées au cours de l'année:

- Aide pour permettre la fréquentation des enfants au A.L.S.H. (centre aéré)
- Aide aux étudiants, appelée « Horizon Etude »
- Colis de Noël, repas ou voyages pour nos aînés
- Aides facultatives pour des personnes rencontrant des difficultés ponctuelles
- Banque Alimentaire
- Cadeau de bienvenue lors de naissances

Le fonctionnement et la gestion du C.C.A.S. sont assurés par un Conseil d'administration composé de 4 membres élus au Conseil Municipal et de 4 membres sensibilisés aux aspects sociaux, nommés par le Maire. Le Maire ou son représentant, assure la fonction de Président. Le C.C.A.S. dispose d'un budget dont l'essentiel des recettes résulte de la dotation financière versée de la Commune, sur décision du Conseil Municipal.

La communauté paroissiale

Un secrétariat se trouve à Ardres. Il est ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h et joignable au 03.21.00.90.16

Une équipe responsable de l'animation paroissiale existe dans la commune. Elle est en charge de nombreuses missions. Cela concerne la catéchèse, les premières communions et les professions de foi, les mariages et funérailles, la demande de messes, etc....

Un mensuel « Regard en Marche » est à votre disposition sur simple abonnement.

Si vous avez besoin de les contacter, vous pouvez joindre :

- Mme Christiane Liné 03.21.35.41.94
- Mme Marie-Catherine Déclemy 03.21.35.44.19





La Municipalité vous invite à la réception annuelle des nouveaux habitants en début d'année lors de la présentation de ses vœux à la population.



D 227
LANDRETHUN
LEZ ARDRES

Site officiel de la commune



Pays de la Fraîse